

GUIDE PRATIQUE

pour bien préparer la rentrée scolaire

Année scolaire

2023—2024



pour les enfants de 3 à 11 ans



Mairie de Vaulx-Milieu
Pôle Enfance Jeunesse
www.vaulx-milieu.fr

Horaires

hebdomadaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
L'accueil du matin	7h30-8h30	7h30-8h30	Accueil de loisirs 3/11 ans 7h30—18h00	7h30-8h30	7h30-8h30
Enseignement	8h30-11h30	8h30-11h30		8h30-11h30	8h30-11h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30		11h30-13h30	11h30-13h30
Enseignement	13h30-16h30	13h30-16h30		13h30-16h30	13h30-16h30
L'accueil du soir	16h30-18h30	16h30-18h30		16h30-18h30	16h30-18h30



Inscription administrative

Pièces à fournir

1/

L'inscription administrative est obligatoire pour l'admission de l'enfant à la cantine et l'accueil matin/soir, et doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire.

Passage impératif en Mairie afin de fournir les documents suivants :

- ⇒ Fiche sanitaire* complétée,
- ⇒ Attestation CAF de moins de 2 mois comprenant numéro d'allocataire et quotient familial, à défaut, votre avis d'imposition N-2 (**sans présentation l'inscription ne sera pas prise en compte**),
- ⇒ Attestation d'assurance en responsabilité civile,
- ⇒ Récépissé de prise de connaissance du règlement intérieur*, à détacher et à remettre signé par un des deux parents.

**Disponible sur le site internet de la commune.*

Lors de l'inscription administrative en Mairie,

- ⇒ *pour les familles qui n'ont pas été inscrites au cours de l'année 2022/2023 : un identifiant et un mot de passe vous seront transmis par mail pour effectuer votre inscription en ligne sur le Portail Famille,*
- ⇒ *pour celles déjà inscrites en 2022/2023 : vous accéderez au Portail Famille avec vos identifiants utilisés au cours de l'année 2022/2023.*

Date

2/

Les inscriptions administratives pour les services de cantine et d'accueil de loisirs, (accueil du matin, du soir et mercredi en journée) débutent

Le mardi 20 juin 2023

aux horaires d'ouverture de la Mairie

*Important
DATE!*

ATTENTION : Aucune inscription sur le Portail Famille ne sera validée par les services municipaux sans inscription administrative en mairie au préalable.



Réservations

Procédure via le Portail Famille

Présentation

1/

Un site internet dédié aux familles, ouvert 24h/24 - 7j/7. Il vous offre un accès permanent à certaines démarches administratives liées à l'Enfance Jeunesse.

De manière simple et conviviale, vous pourrez :

- ⇒ Accéder à votre fiche famille afin de consulter et modifier toutes vos informations personnelles,
- ⇒ Effectuer les inscriptions et réservations en ligne pour la cantine, les accueils de loisirs périscolaires (matin et soir) et extrascolaires (mercredis et vacances scolaires),
- ⇒ Visualiser et modifier les réservations aux différentes activités,
- ⇒ Effectuer le paiement en ligne de vos factures via un site sécurisé.

Réservations

2/

Après avoir effectué l'inscription administrative, il faudra vous rendre sur le Portail Famille pour :

- ⇒ créer l'inscription aux différentes activités (accueil matin/soir, mercredi...) en générant ou non une semaine type (en fonction de vos besoins réguliers ou non),
- ⇒ attendre la validation des inscriptions par les services municipaux,
- ⇒ vous rendre de nouveau sur le Portail famille (onglet « Mes réservations ») afin de vérifier vos réservations (si vous avez généré une semaine type) ou effectuer vos réservations sur le calendrier mensuel en fonction des jours souhaités.

A noter les mercredis possibilité de réserver :

- ⇒ Matin + repas (7h30 -13h30)
- ⇒ Après-midi (13h30 -18h00)
- ⇒ Si vous souhaitez la journée complète, vous devrez cocher sur le Portail Famille à la fois :
« Matin + repas » **ET** « Après-midi »

ATTENTION : La création de l'inscription à une activité sur le Portail Famille, ne vaut pas réservation des jours, vous devez vous assurer que les jours que vous souhaitez sont de couleur verte sur le calendrier mensuel de chaque activité.



Réservations

Cantine, Accueil matin / soir et Mercredi

Cantine

1/

La réservation des jours de cantine se fait en ligne via le Portail Famille au plus tard 5 jours avant le jour souhaité.

Accueil de Loisirs

2/

Les inscriptions et réservations se font en ligne pour :

⇒ **Accueil matin/soir** - 48h avant sauf pour le lundi 72h avant (soit le vendredi 1h du matin pour le lundi),

⇒ **Mercredi : matin + repas ou après-midi ou journée** - 5 jours avant soit le jeudi soir pour le mercredi.

Accueil matin/soir

Mercredi



Tarifs

2023/2024



Restauration scolaire

Quotient Familial	Prix du repas
0 à 350	3.55€
351 à 620	4.12€
621 à 840	4.84€
841 à 1110	5.42€
1111 à 1360	5.51€
1361 à 1500	5.59€
1501 et +	5.72€
Extérieurs et repas occasionnel	6.72€

Frais de garde pour les enfants dont les parents fournissent le panier repas : **1.73€**

Accueil périscolaire du matin et du soir

Quotient Familial	Accueil du matin 7h30 - 8h30	Accueil du soir 16h30 - 18h30
0 à 620	1.04€	2.15€
621 à 1110	1,54€	3.00€
1111 et plus	2.04€	3.87€

Accueil de loisirs pour les mercredis

Quotient Familial	Mercredi matin et repas	Mercredi Après-midi
0 à 350	2,98€	2.24€
351 à 620	5.23€	3.92€
621 à 840	7.46€	5.60€
841 à 1110	10.98€	8.24€
1111 à 1360	11.94€	8.96€
1361 à 1500	13.00€	9.75€
1501 et plus	13.82€	10.36€

Edition et impression - Mairie de Vaulx-Milieu

Directeur de publication - Dominique Berger, Conception graphique - Laurence GALLOIS

